



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/24372  
3 août 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 3 AOUT 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes précédentes lettres, j'ai l'honneur de vous informer que l'armée de l'air des Etats-Unis a commis de nouvelles violations de l'espace aérien de l'Iraq. Voici les détails de ces violations commises au cours de la période du 23 au 30 juillet 1992 :

<u>Dates</u>	<u>Détails</u>
23/24 juillet 1992	27 sorties réparties entre 13 formations de deux avions chacune et un avion en solo. Ces sorties, réalisées à des vitesses de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 2 000 à 8 000 mètres, étaient centrées sur les zones de Zakho, Dahuk, Mossoul, Arbil et Al-Amadiyah.
24/25 juillet 1992	24 sorties réparties entre 12 formations de deux avions chacune. Ces sorties, effectuées à des vitesses de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 5 500 à 7 000 mètres, étaient centrées sur les zones de Zakho, Al-Amadiyah, Mossoul, Arbil, Dahuk, Ayn Zalah et Tall Afar.
27/28 juillet 1992	30 sorties réparties entre 14 formations de deux avions chacune et deux avions en solo. Ces sorties, réalisées à des vitesses de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 3 000 à 7 000 mètres, étaient centrées sur les zones de Zakho, Tall Afar, Al-Amadiyah, Mossoul, Arbil, Dukan et Dahuk.
28/29 juillet 1992	31 sorties réparties entre 14 formations de deux avions chacune et une formation de trois avions. Ces sorties, effectuées à des vitesses de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 2 000 à 3 000 mètres, étaient centrées sur les zones de Zakho, Al-Amadiyah, Dahuk, Mossoul, Arbil et Tall Afar.

S/24372  
Français  
Page 2

29/30 juillet 1992      26 sorties réparties entre 13 formations de deux avions chacune. Ces sorties, effectuées à des vitesses de 600 à 900 kilomètres à l'heure à des altitudes de 3 000 à 7 000 mètres, étaient centrées sur les zones de Zakho, Dahuk, Mossoul, Arbil, Tall Afar, Ayl Zalah, Sangar et Al Amadiyah.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abd al-Amir AL-ANBARI

-----